



LOISIRS SEJOURS
COTE D'AZUR

VACANCES ADAPTÉES

HIVER 2017-2018

Pour des personnes en situation
de handicap mental





Nos projets

La création d'un service d'accompagnement et d'aide à domicile

Loisirs Séjours Côte d'Azur œuvre depuis plus de 35 ans dans l'accompagnement en séjours et dans les loisirs pour des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Notre expérience, nous amène aujourd'hui à développer un nouveau projet.

Nous travaillons depuis plusieurs mois à la création d'un service d'aide à la personne. Actuellement, nous sommes dans la phase d'enquête auprès de nos adhérents, de nos équipes d'animation mais surtout dans la phase de conception du projet pour déposer notre demande d'autorisation de création d'un service d'accompagnement et d'aide à domicile.

Cette nouvelle structure aura pour objectifs de répondre à un certain nombre de besoins recensés en offrant différents types de services.

Nous souhaitons nous associer au projet de vie de la personne, être attentif à sa demande, proposer une réponse à ses besoins, en encourageant la réalisation de ses attentes et œuvrer en lien avec les autres acteurs qui y participent.

Accompagnement des adultes en situation de handicap mental et psychique

Nous effectuerons en amont un diagnostic des besoins et une évaluation de la prise en charge au domicile de la personne concernée.

Voici la présentation des différents services que nous souhaitons proposer :

- **Activités de loisirs à domicile** : (elles sont en évolution constante suivant le diagnostic des besoins et des envies de la personne concernée)
 - Ateliers créatifs, ateliers jardinage, ateliers cuisine, ateliers d'initiation et de sensibilisation à la musique, ateliers d'apprentissage : lecture, écriture, soin du domicile, jeux ludiques et jeux sportifs.
- ⇒ **Aide à la mobilité** : accompagnement dans les déplacements (activités sociales, trajets quotidiens, rendez-vous médicaux, courses diverses)
- ⇒ **Aide à la vie sociale** : activités de partage avec l'accompagnant (promenades, sorties culturelles...) et activités collectives de loisirs.
- ⇒ **Temps de répit** : présence au domicile jusqu'à 5 jours consécutifs en assurant la surveillance de nuit.
- ⇒ **Soins à la personne** : toilette, habillage, alimentation.
- ⇒ **Soin du cadre de vie** : entretien ménager, gestion du linge (entretien, repassage...), aide à la gestion administrative.

Accompagnement des enfants de 3 à 18 ans en situation de handicap mental et psychique.

Nous souhaitons également nous associer au projet éducatif des parents afin de répondre aux besoins de garde et d'accompagnement de leurs enfants en situations de handicap mental et/ou psychique. Nous nous positionnerons comme une aide à la famille sur la base d'une évaluation globale de ses besoins.

En effet notre responsable de secteur effectue au domicile de la famille un diagnostic de ses besoins et lui remet un devis gratuit représentant l'accompagnement personnalisé à la vie quotidienne et sociale de leur enfant suivant leurs choix, leurs besoins et l'évaluation de notre expert.

Voici la présentation des services que nous voulons proposer :

- ⇒ **Activités de loisirs à domicile (garde)** :
 - Atelier création (collage, coloriage, découpage), jeux ludiques (puzzle, kapla, dobble...), ateliers de lecture et comptines, ateliers cuisine, petits jeux sportifs (vélo, trottinette...)
- ⇒ **Aide à la mobilité** : accompagnement dans les déplacements (école, institutions, loisirs, rendez-vous médicaux)
- ⇒ **Aide à la vie sociale** : activités de partage avec l'accompagnant, aide scolaire, sortie culturelle, activités collectives de loisirs.
- ⇒ **Soins à l'enfant** : toilette, habillage, aide à la prise de repas, petits massages des mains et des pieds.
- ⇒ **Soin du cadre de vie** : entretien ménager, gestion du linge, soutien à la gestion administrative.

Nous nous consacrons au développement de l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant par une vie sociale correspondant à son âge et à ses possibilités.

Auprès des adolescents, nous nous emploierons à accompagner les nouveaux besoins d'émancipation qui apparaissent à cette période (autonomisation par l'apprentissage éventuel d'aides techniques, recherche de contacts avec d'autres jeunes, aide scolaire...)

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de notre projet.



Nos projets

Le projet d'un espace d'accueil

Depuis plusieurs années, certains de nos adhérents s'inscrivent régulièrement dans nos « journées/soirées » sur des activités proposées le vendredi soir ou le week-end. Pour permettre à ce projet de continuer d'exister et de se développer, LSCA propose pour la fin d'année 2017 d'ouvrir un espace d'accueil situé au 1er étage du 23 boulevard Dubouchage à Nice. Ce projet d'espace d'accueil s'inscrit dans une dynamique de projet plus global autour du handicap et mis en place par l'association. Il se veut donc un lieu dédié à la personne en situation de handicap autant sur les loisirs et le lien social, que de l'accompagnement dans la vie quotidienne, et sur le plan médical.

En effet, ce lieu très vaste au cœur du centre-ville de Nice, permet l'accueil d'un cabinet d'une psychologue (particulièrement sensibilisée par la problématique autour du handicap), et d'une société de services à la Personne (gérée par notre association) spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Les objectifs

- ⇒ Créer un lieu favorisant l'accueil, le bien-être et le plaisir de rencontre des personnes, au sein duquel, et/ou à partir duquel vont se mettre en place des activités de toutes sortes.
 - Un espace d'activités libres et de dialogue (coin café, musique, jeu d'intérieur, revues, information, etc...).
 - Une structure de loisirs, avec des activités sur place (expression, créativité, activités manuelles, théâtre, musique).
 - Un lieu de préparation d'activités faites à l'extérieur : soit en utilisant des lieux appropriés selon la nature de l'activité (espace théâtral par exemple), soit en allant en groupe dans des lieux utilisés par tous (club, bibliothèque...),
- ⇒ Proposer des animations dans les institutions (déplacement de l'animateur dans le lieu de vie des personnes), mais également amener les personnes en institution à venir utiliser nos ressources (espace d'accueil, encadrement) pour délocaliser et ouvrir les adultes en situation de handicap vers l'extérieur
- ⇒ Proposer la mise en place d'activités à la journée du lundi au samedi durant tout le mois de juillet et d'août.
- ⇒ Poursuivre la mise en place d'un lieu d'échange et de rencontre pour les parents ou proches d'adultes en situation de handicap mental.
- ⇒ Proposer un lieu ressource mettant à disposition des informations pour les familles, les proches et également les adultes en situation d'un handicap mental et développer des échanges nouveaux avec des parents d'enfants en situation de handicap accueillis dans notre accueil de loisirs adaptés.
- ⇒ Mettre en réseau les professionnels du secteur du handicap avec les personnes elles-mêmes, les familles et les proches

Le public

L'espace d'accueil et d'animation quotidienne a pour vocation d'être ouvert aux personnes adultes en situation de handicap mental, aux parents et aux proches.

Nous souhaitons proposer ce projet à des personnes en situation de handicap mental vivant soit en famille, soit en appartement.

Les espaces d'animation

- ⇒ Un espace situé près de notre siège à Nice, permettant le travail administratif et la possibilité de mener certaines des activités ouvertes au public. Cet espace est la base de notre projet d'animation quotidienne. Il est organisé avec une pièce polyvalente, un grand hall d'entrée aménageable, une cuisine et des toilettes.
- ⇒ Les espaces d'animations extérieurs et publics
Il pourra être envisagé de mettre en place des conventions spécifiques entre le service d'animation quotidienne et des services d'accueil de publics (ex : bibliothèque, théâtre, salle d'animation). L'utilisation de ces sites permet de s'adapter à la taille des groupes et donne des moyens dont l'accueil ne bénéficie pas. Elles permettent également de répondre à l'objectif d'intégration.
- ⇒ Des rapprochements sont souhaitables et devront être recherchés avec des associations qui mènent des projets d'activités particuliers, en phase avec les besoins d'un groupe d'usagers du service, soit d'une seule personne (ex : club sportif, association de musique...).

L'ouverture de l'espace d'accueil

Nous pensons que dans un premier temps l'espace d'accueil pourra être ouvert :

- Le soir de 17 h 30 à 19 h 00 (du lundi au jeudi)
- Le vendredi de 14 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 14 h 00 à 19 h 00

Ces horaires restent modifiables, ils pourront être changés en fonction des nécessités des projets et des personnes.

En fonction de l'accueil de groupe venant d'institution et souhaitant profiter d'un projet d'animation porté par l'équipe les locaux pourront être ouverts en journée.